

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis

UN AN..... \$2.00

SIX MOIS..... \$1.00

Étranger (Union postale.)

UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

Téléphone : 1412

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

AVIS

TOUTE DEMANDE DE
CHANGEMENT D'ADRESSE
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ
DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

CHEMIN SAINTE-FOY
près Québec.

OMER HÉROUX, Rédacteur

N.-D. DE QUEBEC
SAMEDI 26 MAI 1906

Partie documentaire (1)

Les Catholiques Français
et la RépubliqueMgr Turinaz, évêque de Nancy, adresse la
lettre suivante à M. l'abbé Emmanuel Bar-
bier, au sujet de son livre : *Cas de conscience ;
Les catholiques français et la République* (2).

Nancy, le 16 mars 1906.

Monsieur l'abbé,

De constantes sollicitudes, de douloureuses émotions, des travaux et des épreuves de tous les jours ne m'ont pas permis de vous remercier plus tôt du livre dont vous avez bien voulu me faire hommage et qui a pour titre : *Cas de conscience : Les catholiques français et la République*. Le cas de conscience dont il s'agit est celui du ralliement des catholiques de France à la République. Vous retracez, en citant à chaque page de nombreux documents, l'histoire de ce ralliement, ses origines, l'intervention et les vues politiques de Léon XIII, l'état de la France, les méprises ou les erreurs, l'échec du ralliement et les causes de cet échec, les droits de la résistance à un gouvernement, enfin les directions pontificales de Pie X, et vous exposez vos conclusions.

Il m'est impossible de vous suivre dans tous les détails de vos affirmations et de vos démonstrations. J'insisterai sur ce point essentiel que la vraie pensée et les instructions de Léon XIII ont été dépassées, exagérées, transformées. Faut-il renouveler ici, pour la millième fois, cette déclaration que j'ai toujours été en dehors et au-dessus de tous les partis ? Faut-il ajouter que, aurais-je été un royaliste ou un impérialiste acharné, j'aurais sacrifié mes convictions si on m'avait démontré que les intérêts de l'Eglise ou de la France réclamaient ce sacrifice.

J'ai eu, dès le principe, la conviction d'un changement introduit dans les instructions de Léon XIII. Mais cette conviction est devenue absolue quand l'auguste Pontife a bien voulu me lire lui-même, deux mois environ après le toast d'Alger, et me permettre de copier une note qui exprimait nettement sa pensée. Et, a-t-il ajouté, plus nettement et plus clairement que la lettre publiée par S. Ein. le cardinal Rampolla, quelque temps auparavant :

"Le but de cette note, — disait le texte — est d'indiquer aux évêques une ligne de conduite qui semble de nature à devoir calmer l'émotion causée par de récentes déclarations."

(1) Extrait de la *Chronique de la bonne presse*, 29 mars 1906.(2) Sur cet ouvrage, voir la recension de l'*Ami du Clergé*, reproduite dans *Chronique B. P.* 1906, p. 140.

Parmi ces récentes déclarations, il faut évidemment compter, en premier lieu, le toast d'Alger.

La note poursuit en ces termes :

"Ceux d'entre eux (des évêques) qui estiment pouvoir adhérer à la forme républicaine, ainsi que l'a fait l'évêque d'Annecy, devront le faire avec toutes les réserves nécessaires quant aux lois iniques votées jusqu'à ce jour. Ceux qui, pour des considérations méritant tout respect, ne croient pas pouvoir aller si loin, et à qui répugnerait une adhésion explicite, devraient au moins profiter des occasions qui leur sont offertes pour faire connaître ouvertement qu'ils ne nourrissent aucune hostilité contre la forme établie du gouvernement républicain, quoiqu'ils déplorent tout ce que ce gouvernement a fait contre la religion et l'Eglise."

Le Pape demandait ensuite aux catholiques "de se mettre en dehors des partis politiques, pour n'avoir en vue uniquement, comme bien supérieur, que de soustraire la France aux funestes influences de l'impiété et des sectes qui s'efforcent de la déchristianiser."

Pius tard, dans une correspondance échangée avec le cardinal Lavignerie, qui blâmait une allocution que j'avais adressée à mon clergé, au retour de Rome, je démontrais à Son Eminence que sa mémoire l'avait complètement trompée, et que j'avais dit très expressément ce qu'il me reprochait de n'avoir pas dit. Je lui démontrai que mon allocution était parfaitement d'accord avec la note que m'avait remise Léon XIII, tandis que son toast ne l'était pas sur deux points : d'abord sur l'adhésion absolue, explicite, qu'il exigeait de tous les catholiques à la République, ainsi que sa lettre en faisait foi ; et, de plus, parce que, dans son toast, il ne faisait pas les réserves nécessaires quant "aux lois iniques votées jusqu'à ce jour". Je fis remarquer à Son Eminence qu'il réclamait, comme Léon XIII, l'union nécessaire et évidente des catholiques et des honnêtes gens pour la défense de la religion et de la société, et que, d'autre part, il imposait comme première condition de cette union l'adhésion à la République, adhésion qui, certainement, ne serait pas obtenue, et que, ainsi, nous allions fatalement à la division et aux désastres. Les faits ont dit et disent encore si je me suis trompé.

Voici, dans les termes les plus précis, quelques-unes des preuves qui confirment la conviction que je viens d'exposer.

Léon XIII n'a jamais demandé aux catholiques d'adhésion à la République. Il ne s'est jamais servi de ce terme quand il a parlé d'obligation. Il n'a jamais dit que les catholiques devaient être ou devenir républicains. Ce sont pourtant là les obligations qu'on a voulu imposer aux catholiques de France.

Léon XIII a déclaré plusieurs fois qu'il ne voulait rien changer ou ajouter à l'enseignement des Papes et des Docteurs sur ces graves et délicates questions. Or, jamais les Papes et les théologiens n'ont rien demandé de pareil à l'égard d'aucun gouvernement. Ces obligations dépassent manifestement les principes que l'auguste Pontife a invoqués dans ses instructions aux catholiques de France. Ces principes sont, en effet, la nécessité sociale, l'ordre public et le bien commun. Or, ni la nécessité sociale, ni l'ordre public, ni le bien commun, s'ils exigent que le gouvernement soit obéi dans ce qu'il commande de juste et d'utile, n'exigent qu'on adhère à ce gouvernement jusqu'à le faire absolument sien et à mettre sa forme politique au-dessus de toutes les autres.

De telles obligations ne seraient pas d'accord avec l'enseignement de Léon XIII adressé aux évêques d'Espagne et commenté par une lettre du cardinal Rampolla, alors nonce à Madrid :

"Il faut, écrivait l'auguste Pontife, que les hommes qui soutiennent des partis contraires, quoique divisés sur le reste, s'accordent à maintenir intacte dans l'Etat la religion catholique. C'est à atteindre ce but noble et nécessaire, la défense des intérêts religieux, que tous ceux qui aiment la religion catholique doivent employer leurs efforts, en imposant silence à leurs opinions politiques, bien qu'il soit permis et légitime de défendre ces opinions sur le terrain qui leur est propre (3)."

Enfin, il ne faut pas oublier que Léon XIII lui-même a dit :

"Quand on est sous le coup d'une domination qui tient la société sous la pression d'une violence injuste, ou prive l'Eglise de sa liberté légitime, il est permis de chercher une autre organisation politique, sous laquelle il soit possible d'agir avec liberté. (*Encycl. Libertas.*)"

Quelques-uns ont trouvé un moyen merveilleux de tout concilier. Ils ont dit : "Gardez dans vos âmes vos convictions politiques, mais parlez et agissez en républicains ; soyez monarchistes, croyez que la monarchie est le meilleur gouvernement, le seul qui convienne à la France, mais parlez et agissez comme si vous étiez convaincus que la République est le meilleur gouvernement, et le seul qui convienne à la France." Me serait-il permis de faire simplement remarquer que ce conseil est le comble de la déloyauté et de l'hypocrisie ? Et voilà où conduisent l'esprit de parti et l'aveuglement obstiné.

Mais rien n'a arrêté les commentateurs des instructions pontificales. On

(3) Encyclique *Cum multa sint*, du 8 décembre 1882. La lettre du cardinal Rampolla est du 30 avril 1883. (*Leonis Pontificis acta*, t. III, p. 170.)

est allé, dans certaines régions, jusqu'à refuser l'absolution et la sainte communion aux catholiques et aux parents des catholiques qui prétendaient avoir le droit de voter pour des catholiques intelligents, dévoués, signalés déjà par d'importants services, mais qui n'avaient pas adhéré à la République et ne s'étaient pas déclarés républicains. Et il fallait, sous la menace de pareilles peines, donner ses suffrages pour obéir à Léon XIII, à tel candidat républicain et démocrate, dont la candidature était désapprouvée par Léon XIII.

Vous avez dit les conséquences lamentables de cet aveuglement : l'échec des candidats catholiques ou sincèrement libéraux, et, à leur tête, de ceux qui avaient adhéré avec éclat à la République. Il suffisait pourtant, dans ces élections, pour donner la majorité aux catholiques de gagner dans la France entière environ 300.000 voix. Depuis lors, les mêmes manœuvres ont amené les mêmes échecs, ont accumulé les désastres et les ruines et nous ont conduits à une implacable persécution. Pour donner la victoire aux catholiques, en 1893, et préparer une ère nouvelle, une organisation était prête, constituée : *L'union de la France chrétienne*, sous la direction de MM. Chesnelong et Keller. Comme Léon XIII aux Espagnols, elle demandait aux catholiques de France et aux honnêtes gens, aux libéraux monarchistes ou républicains, de s'unir sans renoncer à leurs opinions, pour la défense des libertés civiles et religieuses, de la religion et de la société. C'est là qu'était le salut, c'est là qu'il est aujourd'hui encore. C'est enfin ce que nous paraît être très clairement la direction de Pie X.

Parmi ceux qui ont subi le courant d'un ralliement exagéré et transformé, beaucoup ont été d'une sincérité parfaite et ont cru obéir aux ordres de Léon XIII ; d'autres ont suivi avant tout les inspirations de leur intérêt et de leur ambition. Mais le courant lui-même a été l'œuvre résolue, obstinée, acharnée d'un parti qui s'est fait l'agent des divisions, des désastres, du déraillement des catholiques de France, l'auxiliaire du gouvernement qui nous a conduits où nous sommes (4). Aujourd'hui les mêmes hommes, le même parti s'efforcent de nouveau, en accord parfait avec le gouvernement, d'imposer à l'épiscopat et aux catholiques de France la soumission à la loi de séparation et sa mise en pratique. Ils osent parler d'*essai loyal* de la loi, *essai* que (à moins d'être manifestement des traîtres), ils comptent avec certitude obtenir des hommes qui nous

(4) Tel écrivait à la fois dans dix journaux de France, de Belgique, d'Italie, sous des noms divers et on lui attribue ces paroles : "Les directions pontificales, c'est moi." *Note de Mgr Turinaz.*

gouvernaient hier et de ceux qui nous gouvernent aujourd'hui.

Comme toujours, ils protestent de leur obéissance parfaite au Pape. Or, le Pape "réprouve et condamne cette loi"; eux veulent la mettre à exécution, la mettre en pratique. Le Pape réprouve la loi "parce qu'elle met l'Eglise sous la domination du pouvoir civil". Le Pape réprouve et condamne cette loi "comme contraire aux droits essentiels, à la liberté et à la constitution divine de l'Eglise"; eux veulent, en exécutant cette loi, coopérer à violer ces droits essentiels, cette liberté et la constitution divine de l'Eglise.

Le Pape "proteste solennellement et de toutes ses forces contre la proposition, contre le vote, contre la promulgation de cette loi, déclarant qu'elle ne pourra jamais être alléguée contre les droits imprescriptibles et immuables de l'Eglise". Pour eux la proposition, le vote, la promulgation de cette loi ne suffisent pas; ils ne se contentent pas d'alléguer cette loi, ils veulent l'exécuter contre les droits imprescriptibles et immuables de l'Eglise. Le Pape a affirmé que cette loi "favorise le schisme"; eh bien! ils veulent favoriser le schisme.

LA RENAISSANCE D'UNE LANGUE

Le docteur Douglas Hyde, président de la Ligue gaélique irlandaise, a donné la semaine dernière à Toronto une conférence qui rappelle l'attention du public sur l'un des faits les plus intéressants de notre époque: la renaissance de la vieille langue irlandaise.

Tout le monde connaît l'admirable lutte menée sur le terrain politique par le parti nationaliste irlandais. Le nom de Redmond est populaire d'un bout du monde à l'autre. Personne ne conteste que le chef des nationalistes soit l'un des grands parlementaires de ce temps, et l'organisation, la discipline, l'action de son parti n'ont de parallèle que dans le Centre allemand.

Mais combien savent qu'à côté de cette lutte politique se poursuit, depuis quelques années, une campagne ardente qui ne vise rien moins qu'à la transformation profonde de la mentalité irlandaise. Redmond et ses amis cherchent à reconquérir l'autonomie politique et la plus large mesure de liberté, à asseoir fermement sur le sol de la patrie le paysan irlandais. Douglas Hyde et ses collègues veulent replonger l'Irlande dans son passé, la débarrasser du badigeonnage anglais que lui ont infligé des siècles d'oppression, la faire parler sa vieille langue, chanter ses chansons héroïques, lui refaire, en un mot, une âme irlandaise.

Les deux mouvements sont indépendants, mais parallèles; ils se rencontrent d'ailleurs sur le terrain économique. Le paysan irlandais, maître de sa terre, maître de ses lois, verra reflorir son ancienne prospérité, dit Redmond; le paysan irlandais, conscient de sa nationalité, fier de sa langue reconquise, voudra ne devoir qu'à lui-même et à son pays toutes les né-

cessités de la vie, dit Douglas Hyde, et les faits viennent confirmer cette espérance. Le progrès de la Ligue gaélique coïncide avec le développement des fabriques nationales.— Une fois qu'un Irlandais a repris conscience de sa nationalité, disent les chefs de la Ligue, il ne lui suffit plus d'être Irlandais par la langue et par la pensée, il lui faut l'être des pieds à la tête et jusque dans ses habits. Il se produit là un mouvement analogue à celui qu'avaient déterminé chez nous Papi-neau et ses amis.

Du reste, Hyde et ses collègues ne cachent pas leur dessein: ils veulent rendre l'Irlande indépendante au point de vue économique comme au point de vue littéraire.

M. Paul Tardivel a autrefois signalé les débuts du mouvement gaélique. Ses premiers pas furent extrêmement difficiles. La langue irlandaise, qui produisit jadis une merveilleuse littérature, qui fut l'un des grands instruments de la civilisation occidentale, était tombée au rang d'un patois populaire, dont le domaine était chaque jour envahi par le parler des conquérants. Les hommes pratiques s'accommodaient de l'anglais, ignoraient à peu près tout du passé littéraire de leur race et ne s'abreuyaient fatalement qu'aux sources intellectuelles anglaises. O'Connell lui-même voyait sans regret la disparition du gaélique; il n'apercevait point les liens mystérieux qui soudent la langue et la nationalité d'un peuple. Chez beaucoup l'abandon de la langue traditionnelle résultait de cette assimilation par le mépris qu'a décrite Edmond de Nevers. On rougissait de parler une langue de vaincus, une langue de pauvres gens et qui semblait chargée de toutes les misères et de toutes les insultes subies depuis des siècles.

Des patriotes ardents comme l'archevêque McHale s'efforçaient de remonter le courant; d'autres mettaient au jour les vieilles productions du génie national, mais leurs efforts n'atteignaient guère les masses. La Ligue gaélique elle-même, pendant les premières années, ne parut guère entamer l'indifférence publique. Ce n'est que depuis cinq ou six ans que ses progrès sont réellement sensibles.

On estime que, sur quatre millions d'Irlandais habitant l'Irlande, huit cent cinquante mille parlent aujourd'hui le gaélique. En 1899, la vieille langue nationale n'était enseignée que dans cent cinq écoles primaires; elle l'est aujourd'hui dans trois mille. On estime que deux cent cinquante mille personnes étudient actuellement l'irlandais, tant dans les écoles publiques que chez les Frères des Ecoles chrétiennes et dans les écoles spéciales de la Ligue gaélique. Celle-ci publie une revue mensuelle en irlandais, un journal hebdomadaire rédigé pour la majeure partie dans cette langue; depuis quatre ans, elle a chaque année distribué un quart de million de livres et brochures irlandaises, et ceci ne comprend point, naturellement, les publications vendues par les libraires indépendants; elle compte huit cent soixante-dix groupes et cent mille adhérents; elle recrute ses membres parmi les hommes de tous les partis et

de toutes les religions. Douglas Hyde est un protestant, quelques-uns de ses plus chauds collaborateurs sont d'ardents catholiques. Il ne se passe guère de semaine sans que paraisse quelque nouvelle publication gaélique. Tous les journaux quotidiens nationalistes et plusieurs hebdomadaires publient des articles en irlandais. A Dublin, à Limerick et en quelques autres endroits, la connaissance de l'irlandais est obligatoire pour quiconque veut occuper un emploi municipal. Les noms des rues sont écrits en anglais et en gaélique. On s'efforce de ressusciter un peu partout les chansons, les jeux et jusqu'aux danses de la vieille Irlande; on étale devant un public surpris les richesses de son antique littérature.

Le mouvement gaélique semble beaucoup plus sérieux qu'on ne l'avait d'abord cru. Ce n'est point uniquement la fantaisie de quelques archéologues épris d'une littérature morte; la poussée patriotique paraît avoir son ressort dans les masses populaires. Sera-t-elle assez puissante pour atteindre son but, pour refaire de l'irlandais la langue usuelle du pays, celle du commerce, des relations sociales, de la politique et de la famille? C'est le secret de l'avenir.

Les obstacles sont énormes: il s'agit de modifier un état de choses qui a pour lui la force d'une habitude séculaire, l'action pénétrante et constante d'un voisinage étranger, de relations multipliées et permanentes avec les groupes anglophones. D'autre part, les succès jusqu'ici réalisés dépassent certaines espérances. Qui aurait pensé, voici dix ans, qu'en pleine ville de Londres, dans la nouvelle cathédrale de Westminster, on entendrait au jour de la Saint Patrice un sermon en irlandais, auquel assisteraient sept mille personnes? Et c'est pourtant le spectacle qu'ont pu contempler cette année les fervents de la Ligue gaélique.

Le dix-neuvième siècle du reste a été le siècle par excellence des nationalités et des renouveaux linguistiques. Des langues comme le hongrois, le croate, le roumain, le bulgare, qui n'étaient plus parlées que par les ouvriers et les paysans et qui semblaient à jamais ensevelies sous l'invasion étrangère, ont reconquis leurs titres de noblesse. Elles sont devenues langues politiques; elles s'épanouissent en littératures nationales. En France même, la vieille langue d'oc a retrouvé une ère de splendeur; elle a produit un poète et des œuvres qui peuvent soutenir la comparaison avec les plus brillants écrivains et les meilleures œuvres de la littérature française proprement dite. Certains même prétendent que Frédéric Mistral est le plus grand poète lyrique du dix-neuvième siècle français....

Jamais on n'a mieux senti les relations intimes et profondes qui existent entre la langue et l'âme d'une race. "Grouper les mots, a-t-on dit, c'est grouper les hommes", et c'est pourquoi la lutte des langues a tenu dans les cent dernières années une place si considérable. Les grandes puissances ont cherché, et cherchent encore, par tous les moyens à écraser les nationalités vaincues, à les exproprier de leur propre langue, à doubler d'une sujé-

tion intellectuelle le joug matériel qui courbe les têtes. Mais les nationalités se sont raidies, sentant par un instinct secret autant que puissant, qu'il s'agit de leur vie même.

"Lorsque, de par la loi du plus fort, écrit Léon Daudet, un peuple a perdu le droit de s'exprimer dans la langue qu'ont parlée ses ancêtres, il est en quelque sorte en exil chez lui. En le forçant à employer les mots et les tournures de style que lui-même emploie, le vainqueur exproprie le vaincu de sa pensée pour lui infliger la sienne. Il l'enserme d'un réseau plus profond et plus inéluctable que tous les décrets, que toutes les charges et servitudes, que tous les impôts. Il va chercher le sens de la race là où il est, dans ces vocables qu'a formés un long usage, perfectionnés l'ellipse, assouplis la nécessité de la joie ou de la douleur en commun, et il l'extirpe violemment."

Mais que l'irlandais redevienne ou non la langue usuelle, ou peut-être même la langue officielle de l'Irlande, la campagne de la Ligue gaélique n'en aura pas moins démontré quelle perte énorme fait un peuple qui renonce à sa langue, avec quelle ardeur tenace et passionnée il faut tenir au parler des aïeux.

Et c'est une leçon que pourront recueillir tous ceux qui luttent pour la conservation de leur idiome propre.

Nous n'avons pas, comme les Irlandais, à reconquérir une langue à demi-disparue, à réveiller une langue morte, mais nous avons à défendre une langue vivante contre l'envahissement de l'étranger, contre notre propre négligence.

Elle est la gardienne de notre foi et de nos traditions; elle sera, si nous le voulons, un facteur de prospérité économique.

Mais le moins que nous lui devons, c'est de la faire respecter et de la respecter nous-mêmes, de lui assurer partout et toujours le rang et l'honneur auxquels elle a droit.

Qui osera dire que nous avons été, que nous sommes entièrement et pleinement fidèles à ce devoir?

OMER HÉROUX.

SIMPLE QUESTION

M. Godfroy Langlois a donné l'autre jour une conférence à Saint-Hyacinthe. Il y a de nouveau réclamé la création d'un ministère de l'instruction publique. D'après le compte rendu de son propre journal, il a ensuite demandé l'établissement, dans cette province, de l'uniformité des livres scolaires, déclarant "que l'heure est arrivée de mettre fin à l'industrie du livre, qui est onéreuse pour les pères de famille et que rien ne peut mieux justifier. (Le Canada, 14 mai 1906.)"

Il y aurait beaucoup à dire sur l'uniformité des livres en elle-même et sur "l'industrie du livre", mais nous ne voulons aujourd'hui poser à M. Langlois qu'une très simple question.

Si l'on établissait dans cette province l'uniformité des livres scolaires, cela signifierait que tous les enfants qui passent par l'école publique, c'est-à-dire tous ou presque tous les enfants,

de la province, auraient le cerveau coulé dans le même moule, officiellement imposé.

Si l'on créait un ministère de l'instruction publique, c'est au titulaire de ce ministère que reviendrait logiquement le choix des livres ou plutôt du moule obligatoire.

Ce ministre pourra être un catholique, un protestant ou même un membre de la Loge l'Emancipation, puisque, d'après l'Avenir du Nord, celle-ci compte cinq ou six cents adhérents.

Les catholiques de cette province consentiront-ils à laisser à un protestant le choix des livres où se formeront l'intelligence et le cœur de leurs enfants? Les protestants acceptent-ils une situation analogue? M. Langlois lui-même admettrait-il que l'un de ces francs maçons que son journal tient responsables des malheurs de la France catholique, puisse imposer à ceux qui dépendent de lui tel ou tel livre de classe?

©. H.

SIR WILFRID LAURIER

Exécuté à coups d'encensoir

M. Ch. Delagneau a écrit dernièrement un article dans les *Lettres Provinciales de Paris* sur "Laurier et son temps". L'écrivain a été inspiré par la lecture du livre que M. L. O. David a naguère consacré à chanter les hauts faits, la gloire et le patriotisme de son ami de cœur, Sir Wilfrid Laurier.

En passant, M. Delagneau dit un mot de M. David "écrivain de race, au style brillant et solide, qui a le mérite de naturaliser français et bien français certains anglicismes..." Nous notons et soulignons ce passage espérant offrir, aux rédacteurs du *Bulletin du Parler français*, un champ fertile d'exploration.

Les passages, de l'article en question, qui ont trait à Laurier sont en partie de la pure fiction et les louanges qui pourraient être méritées sont tellement exagérées qu'elles nous paraissent blessantes. Il y a des limites à la flatterie. M. Delagneau exécute bel et bien Sir Wilfrid à coups d'encensoir.

L'auteur rappelle l'entrée de Laurier dans la politique; son premier discours "fut presque une révolution":

"Je suis jaloux, dit-il, en tant que Canadien français de nous voir éternellement devancer par nos compatriotes d'origine britannique... Les temps sont changés et le moment est venu d'entrer en lice avec eux."

Cela se passait en 1871 au parlement de Québec. Depuis nous avons pu juger la valeur et le sens de ces paroles. Laurier a tenu promesse car il est entré en lice, non pas dans l'arène patriotique, mais sur la scène politique; il est entré en lice non pas contre les adversaires de nos droits, mais contre des comédiens politiques pour monter à son tour sur les tréteaux.

"Ce programme a été rempli fidèlement par le grand homme d'Etat. Dans cette lice où il provoquait les Canadiens anglais, il a été le vainqueur. Le monde entier incarne dans Sir Wilfrid Laurier le Canada."

Voilà un coup d'encensoir mala-

droit! Laurier vainqueur des Canadiens anglais.!

La lutte entre l'homme d'Etat opportuniste et les ennemis de nos droits n'a jamais été rude; s'il y a eu parfois un semblant de résistance la reculade n'a pas tardé à venir.

Nous savons parfaitement à quoi se résument les prétendues victoires du grand Canadien qui, avant tout, s'est toujours préoccupé de se maintenir au pouvoir. Et ses victoires, qui sont pour nous Canadiens français des défaites, nous les avons payées au prix de droits sacrifiés. Ces droits nos pères, de véritables hommes d'Etat, nous les avaient acquis par leurs paroles, leurs écrits et leur viril maintien devant nos pourchasseurs.

M. Delagneau continue:

"Ceux qui veulent connaître "l'état d'âme" des Canadiens français, ceux qui veulent deviner les destinées du Dominion, doivent lire et méditer ce livre. Les hommes d'Etat ne le trouveront pas inutile: ils pourront y apprendre cette "manière", sans laquelle il n'est pas de grande et profonde politique: cette "manière" qui est, plus qu'une autre, la qualité maîtresse d'un conducteur de peuples; cette "manière", à laquelle pensait notre La Bruyère lorsqu'il écrivait: "Le chef-d'œuvre de l'esprit, c'est le gouvernement parfait."

L'écrivain français va nous prouver maintenant que le vainqueur des Canadiens anglais a "la manière", cette manière qui fait, sans doute, le gouvernement parfait.

"Laurier a, au plus haut degré, la manière. Soit qu'il défende Riel comme il devait être défendu; soit qu'il plaide pour la langue française; soit qu'il évolue dans la question, toujours brûlante, des écoles; soit qu'il négocie avec le pape et son ambassadeur, Mgr Merry del Val; soit qu'il soutienne Chamberlain dans la guerre du Transvaal; soit qu'il attaque son impérialisme; soit surtout qu'il entre en lutte avec les puissances financières dans l'affaire du Grand Tronc Pacifique, Laurier pense toujours à la "manière", et c'est la "manière" qui assure son éclatant triomphe aux dernières élections générales.

"Dieu veuille conserver encore longtemps au Canada français une vie si patriotiquement féconde."

Cette manière nous avons un mot qui la traduit à merveille: OPPORTUNISME. Au pays l'opportunisme n'est pas un parti politique distinct, mais une maladie qui atteint les politiciens. Nous sommes envahis par les opportunistes qui, à l'heure du danger, s'empresent de fouler aux pieds les principes et jettent par lambeaux nos droits aux loups qui hurlent. Ce sont des pacifistes politiques. Amère ironie que de parler de leurs victoires.

Dans la dernière tirade de M. Delagneau, il est question d'événements trop récents pour que nous soyons obligés de les remettre au point un à un. Rappelons simplement qu'au cours d'une même session, dans l'espace de quelques jours, nos compatriotes de l'Ouest ont été frustrés de leurs droits scolaires et l'usage officiel de leur langue a été laissé à la merci des adversaires. Et cela s'est consommé sous le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier dont le patriotisme est si fécond.

PAUL T.

LA BIENVEILLANCE

DES SECTAIRES!

Malgré tout ce qu'on a pu dire pour bien faire connaître le but infernal de la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat en France, d'aucuns prétendent encore trouver beaucoup de bon et de liberté dans le régime que les impies et les francs-maçons veulent imposer aux catholiques français.

De l'aveu même des Frères Trois-Points—qui ne doivent pas ignorer les tenants et les aboutissants de cette loi—on veut l'ANÉANTISSEMENT de la foi catholique en France. Ceux-là seuls qui avaient rêvé une loi ostracisant sans répit le catholicisme dans notre mère-patrie peuvent juger trop libérale cette œuvre de la franc-maçonnerie.

Pour le présent, les catholiques ont la liberté de croire, ils peuvent assister à la messe dans les églises et recevoir les sacrements. Si le catholicisme n'était qu'une simple école de philosophie ou pourrait peut-être prétendre que l'Etat en tolérant ses enseignements ferait montre de libéralité envers les partisans de cette école. Mais il n'en est pas ainsi de l'Eglise catholique, institution divine.

Il n'est permis qu'à ceux qui ont des idées fausses au sujet des droits de l'Eglise et des pouvoirs de l'Etat de trouver de la bienveillance et de la libéralité dans cette loi d'exception et d'oppression.

Les législateurs sectaires ne s'attaquent pas directement aux dogmes, avec habileté, au moyen de leur loi, ils sapent l'organisme de l'Eglise en France.

Ainsi l'Eglise a son tribunal composé du pape et des évêques; or par la loi nouvelle, en France, les évêques seront soumis aux jugements des fidèles et pis encore au jugement de l'Etat athée.

Les *Annales catholiques* expliquent par l'exemple suivant la situation dangereuse, intolérable, injuste, anti-catholique, que créera l'ingérence du conseil d'Etat dans les affaires intimes de l'Eglise.

"Toute l'économie de la loi repose sur les associations culturelles, seuls possesseurs légaux des biens ecclésiastiques. Supposez, nous prenons par exemple un fait qui s'est déjà produit, qu'un ecclésiastique professe les opinions émises par M. l'abbé Loisy, et qu'il y persiste, malgré une condamnation de Rome, ce que n'a pas fait M. l'abbé Loisy. L'évêque l'interdit, son curé lui refuse de célébrer la messe dans sa paroisse. Mais il a su trouver des partisans dans l'association culturelle. Elle se divise, il réclame l'église au nom de ses amis, se prétendant toujours catholique. Qui va juger le différend? c'est le conseil d'Etat. Comme la loi ne l'oblige nullement à se conformer à la décision de l'évêque, il peut, s'il considère la condamnation comme mal fondée, donner l'église au réclamant ou obliger le curé légitime à la partager avec lui. Le voilà juge en fait des enseignements de l'Eglise."

Voilà un des moyens dont useront les sectaires pour combattre le catholicisme en détruisant peu à peu la hiérarchie sous le couvert de la loi.

En terminant, disons que déjà on se vante dans les loges de pouvoir former,

au moment propice, des associations culturelles juives, protestantes et franc-maçonnnes qui réclameront les églises.

P. T.

En mauvaise posture

Sous ce titre *Echo d'une conférence*, le *Courrier de Saint-Hyacinthe* dévoile un incident qui ne manque pas de piquant et fait voir toute la valeur des affirmations et des accusations de nos zélés réformateurs.

Laissons parler le rédacteur du *Courrier*:

"M. Langlois, dans son zèle de réformateur, venait de surchauffer ses admirateurs, et l'on avisait patriotiquement, à l'Yamaska, aux moyens de préserver le peuple de l'ignorance. Un des partisans du conférencier crut à propos de confesser à ce dernier que... 80 pour cent des garçons qui sortent de l'Académie Girouard ne sauraient lire s'ils n'allaient apprendre ailleurs."

"L'affirmation était raide. Aussi, un des membres de la commission scolaire, présent par hasard, la démentit avec vigueur. Son interlocuteur, là-dessus, proposa de soumettre les élèves de l'Académie à un examen où l'on pût constater les faits.

"Dès lundi avant midi, le Rév. F. Eméric reçut la visite des parties litigantes, accompagnées d'un témoin.

"Mis au courant, le directeur introduit ses visiteurs nouveau genre dans une division où l'on s'occupe des bambins de 8 à 12.

"Puis la lecture se fit d'une manière si parfaite que notre pessimiste s'aperçut qu'il avait pris mauvaise pour son débat. Il requit donc l'admission dans le 5e cours. Il faut savoir qu'il reste aux étudiants de ce cours six autres années à faire pour terminer leurs études. Comme le fils de notre examinateur le fréquente depuis plusieurs années, la rencontre ne pouvait manquer de piquant. Et dès l'abord, M. l'examinateur observa, sur un ton où l'aigre l'emportait sur le doux, que son fils n'avait pas encore réussi à lire couramment. Le frère Eméric eut vite débrouillé la situation en expliquant que certains sont rebelles au savoir et que, dussent-ils passer vingt années sur les bancs, ils n'en sortiraient guère plus avancés.

"Cet échange d'opinions terminé, l'examen recommença, et, à l'extrême surprise du visiteur, son fils lui-même lui enlevait sa sombre marotte en lisant d'une manière acceptable!... C'était sa dernière forteresse qui tombait. Le pessimiste s'avoua vaincu.

"Au sortir de cette... galère, le gaillard parut convaincu et bien disposé à réparer le discrédit dans lequel il avait failli jeter publiquement notre Académie où se dépensent, sans déjà trop de consolations, de dévoués religieux."

La Société coopérative des Colons du Nord organise pour les 20 et 21 juin de grandes fêtes qui auront lieu au Nominique, dans le comté de Labelle.

S. E. le Délégué apostolique et plusieurs prélats, ainsi que des hommes en vue, ont accepté de prendre part à ces fêtes qui affirmeront la vitalité des colons du Nord.

La société publiera tout prochainement le premier numéro de son journal, *L'Ami du Colon*.

Les derniers soldats de l'armée régulière anglaise cantonnés au Canada ont quitté Esquimault jeudi de la semaine dernière.

Les fortifications de Halifax et d'Esquimault sont maintenant confiées à la garde du gouvernement canadien.

UNE PIÈCE INSTRUCTIVE

C'est une pièce bien instructive que la déclaration faite au cours de la dernière campagne électorale par M. Doumer, l'ancien président de la Chambre française.

M. Paul Doumer est un libre penseur connu, affiché, logique. Il s'est marié civilement, il n'a pas fait baptiser ses enfants. Jamais homme n'a plus complètement rompu avec la religion de son pays.

M. Doumer est un franc-maçon de vieille date. Il a parcouru dans les loges du Grand Orient de France une carrière active et brillante. Dès 1892, il faisait partie du Conseil de l'Ordre, l'autorité suprême au Grand Orient. Pendant son séjour en Indo-Chine comme gouverneur, il préleva sur le budget colonial une somme de 30.000 francs pour la restauration de la loge de Saïgon. A son retour, dans une réunion tenue à la loge *Alsace-Lorraine*, au cours de l'année 1903, il protesta de sa fidélité à la secte.

Or c'est le même M. Doumer qui, dans une grande réunion publique, en réponse au contradicteur qui lui disait : "Vous êtes franc-maçon ; la Franc-Maçonnerie, n'est-ce pas une congrégation ?" vient de faire cette brutale déclaration :

"La Franc-Maçonnerie n'était pas, à son institution, une Congrégation, c'était une société philanthropique ; une société d'hommes de bien, visant un but louable. Quand j'y entrai, je savais m'affilier à des amis, à des partisans d'une idée saine, d'une politique de progrès et de liberté.

"Peu à peu, une transformation pernicieuse s'opéra, la Franc-Maçonnerie devint — et est restée — une coterie, une caste d'où partit la délation, le bas régime du mouchardage, du favoritisme, de l'internationalisme.

"Ceci n'a jamais été dans mes principes ni dans mes idées.

"En janvier 1904, j'ai rompu toutes relations avec les hommes qui travaillaient à l'anéantissement du patriotisme, qui compromettaient notre défense nationale.

"J'ai repris ma liberté pour être candidat à la présidence de la Chambre comme à la présidence de la République ; j'ai rompu avec la Franc-Maçonnerie afin d'en finir avec cette clientèle déshonorante."

Ces paroles cinglantes marquent à quel degré de mépris est tombé le Grand Orient de France. M. Doumer reste l'anticlérical et le libre-penseur qu'il a toujours été — et ceci explique la façon dont il parle du passé de la franc-maçonnerie — mais, devant la conduite tenue par celle-ci en ces dernières années, il s'indigne et cravache jusqu'au sang la figure de ses ex-frères.

Quel beau sujet d'article pour le *Canada*, qui nous a jadis dénoncé les "associations malsaines (1)" qui sont au fond de "la campagne anticatholique" en France !

Quelle magnifique occasion de rappeler les infamies dont s'est rendu coupable le Grand Orient, la persécution haineuse dont il a été l'initiateur, "la délation, le bas régime du mouchardage, du favoritisme, de l'internationalisme" qui marquent son œuvre d'un stigmate de boue !

(1) Voir le *Canada* du 15 mars 1906.

Quelle puissante raison surtout de mettre les Canadiens français en garde contre cette officine de haine et de mouchardise, et de flétrir sa succursale montréalaise, cette loge l'*Emancipation* qui, d'après Pierre Lafleur de l'*Avenir du Nord*, compterait cinq ou six cents adhérents !

O. H.

L'éloquence des chiffres

La *Presse* du 14 mai disait, au cours d'un article-réclame :

"A Montréal, la circulation de la *Presse* est de 43.000.

"Or, nous comptons, chiffres larges, 44.000 familles canadiennes-françaises dans la ville. C'est donc que la *Presse* pénètre, virtuellement, à chaque foyer de la métropole."

C'est-à-dire que la plupart des familles canadiennes françaises laissent entrer chez elles et traîner sous les regards de leurs enfants une feuille qui leur sert régulièrement des tartines de ce style :

"Vous me présenterez votre belle-mère, paraît qu'elle est veuve, pis, qu'elle a du bien au soleil, eh ! eh ! on sait pas ce qui peut arriver, c'est vrai que Ladébauche est pas un "spring-chicken" mais y est faraud en grand, lâchez-le l'ours ! et quand y a sa bougrine du dimanche et qu'y est sur son 36, ôtez vos pieds de dans le blé-d'Inde, y est pas extra rien qu'un p'tit peu. Tout d'un coup, que je me "matcherais" moi aussi, c'est ça qui serait pas bête, vieux vice ! rien qu'à y penser je me sens tout en sueur et mon cœur pilpatte comme une pétaque dans un sabot."

C'est-à-dire que la population française de ce continent prodigue ses meilleures faveurs à un journal qui n'a d'autre mérite que d'exhiber avec grand luxe toutes les pourritures et toutes les sottises ; à la sincérité duquel personne ne croit et qui est la chose d'un syndicat anglo-protestant.

C'est-à-dire que notre race a pour organe principal et préféré une feuille qui n'entretient ses lecteurs que de bagatelles démesurément grossières et de saletés copieusement étalées ; où quelques rares articles sérieux hurlent de se trouver en pareille compagnie...

— Vous avez la presse la plus démoralisatrice que je connaisse, nous disait à l'automne de 1904 un jeune écrivain français, qui est du reste un libre penseur ardent. Elle énerve votre peuple, elle dissout, sans que vous paraissiez vous en douter, toutes vos forces vitales, elle vous rendra incapables d'un sérieux effort ou d'une réaction vigoureuse. Vous êtes absorbés par la lutte quotidienne, vous n'attachez pas grande importance à ce débordement de faits divers outrageusement grossiers et détaillés, au véritable fleuve de fange et d'insanité qui roule à travers quelques-uns de vos grands journaux. Vienne une crise qui affecte profondément vos intérêts nationaux, vous constaterez tout à coup que votre peuple est insensible aux plus fiers appels, qu'il est incapable d'un sursaut salutaire. Ce sera l'œuvre de votre presse jaune.

Ces paroles sont antérieures de quel-

ques mois au grand débat sur les écoles de l'Ouest et l'usage officiel du français. Celui-ci leur a apporté un triste commentaire, il a montré jusqu'à quel point notre interlocuteur voyait juste et quel ravage la presse jaune avait déjà opéré chez nous.

Au moment où se débattait le sort des écoles catholiques et de la langue française, où nos champions livraient une dernière bataille pour leur foi et leur pays, ces journaux, reléguant dans un coin obscur un bref compte rendu des chambres, étalaient en première page le récit de l'affaire Selater et l'histoire d'un débardeur qui, *mirabile dictu*, avala, en un seul jour, cent soixante quinze verres de bière...

La *Presse*, faisant miroiter le prestige de sa très grosse circulation, dit :

"Loin de nous l'idée de renchérir sur l'éloquence des chiffres, dont la signification est évidente pour quiconque y consacre un moment de réflexion."

Elle a raison dans une certaine mesure. Rien n'est plus significatif que la faveur dont elle jouit ; rien ne révèle plus brutalement notre défaut de culture et notre dépravation intellectuelle.

Pour qu'un pareil journal puisse vivre, grandir et pénétrer dans presque toutes les familles, il faut qu'un peuple soit déjà bien malade.

O. H.

UN BEL EXEMPLE

Honneur aux bons maîtres et aux fidèles serviteurs !

Dans notre excellente ville de Québec, a eu lieu, la semaine dernière, une de ces fêtes trop rares de nos jours, une fête intime de famille, l'anniversaire de vingt-cinq années de service d'une fille dévouée.

Ses maîtres, vrais modèles de maîtres de maison, se sont fait un devoir de faire célébrer, ce jour-là, le saint sacrifice de la messe, auquel assistaient les familles des patrons et de la digne servante.

Un succulent diner servi par ses maîtresses a été offert à cette dernière et à ses parents.

Ensuite a eu lieu la distribution des présents.

Ils sont bien dignes de nos félicitations, ces maîtres au cœur généreux et compatissant, dont la mansuétude a su s'assurer pendant si longtemps les services de cette brave domestique.

Elle mérite de son côté beaucoup d'éloges l'excellente personne qui a prodigué durant la même période ses soins, son travail et son cœur à ses maîtres et à leurs enfants.

Car, s'il y a eu pour les uns et les autres, dans ces vingt-cinq années, des jours calmes, sereins, brillants, il s'est nécessairement rencontré des heures tristes et sombres, il a fallu faire appel à toutes les ressources de la patience chrétienne.

Mais le devoir accompli avec esprit de foi a le secret d'adoucir toutes les peines et de rendre la vie aussi heureuse qu'elle peut l'être ici-bas.

UN TÉMOIN.

A nos abonnés

La date qui suit, sur l'adresse du journal, le nom de l'abonné est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Tout abonnement est payable d'avance.

"TU ES PIERRE....."

M. Rosanoff, écrivain russe de talent et d'autorité, vient de traiter l'importante question de la suprématie du Pape.

Ce travail, intitulé "Le Céleste et le Terrestre" a paru dans le "Novoïé Vremia" (Nouveau Temps) journal populaire de Russie.

M. Rosanoff fait un plaidoyer solide en faveur du Pontife romain. "Nos théologiens, dit-il, répètent avec entêtement : "Tous les évêques sont égaux entre eux parce que tous les apôtres étaient égaux, et le Pape de Rome est égal à l'évêque de Kalouga !" Ces théologiens, dis-je, ne pourront jamais prouver leur assertion, parce que l'Eglise grecque elle-même reconnaît au patriarche de Constantinople une suprématie sur tous les autres évêques, mais sans pouvoir attribuer à ses privilèges une origine divine. La chrétienté a toujours été comme une haute pyramide et n'a jamais pu être sans une cime, ou pour user d'une comparaison plus scripturale, les brebis et les agneaux ont toujours eu un seul pasteur au-dessus d'eux, lequel tient son autorité de Notre-Seigneur lui-même, Comme Elisée il a reçu le manteau d'Elie le prophète, et ce "manteau" ce sont les paroles mêmes de Notre-Seigneur : "Pais mes brebis, pais mes agneaux."

"Nos lions d'école, continue M. Rosanoff, ayant une tendance évidente à dénaturer l'esprit et la lettre de l'Écriture sainte, négligent ce fait qui est cependant le point culminant de la fondation de l'Église chrétienne : "Tu es Pierre, dit Jésus à saint Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre Elle". Et Pierre, qui n'avait jusqu'alors aucune idée de la situation géographique et politique de la ville de Rome, y est conduit par l'Esprit-Saint et y trouve une mort analogue à celle de son divin Maître, sur la croix. Sur cette croix surgissent le Latran, le Vatican, la basilique de Saint Pierre ; et toute la Papauté n'est qu'une conséquence logique des paroles que Notre Seigneur a adressées à son premier apôtre.

"Les religions païennes étaient toutes des religions nationales, et leurs pontifes étaient en même temps fonctionnaires de l'État. Mais la Chrétienté est universelle. L'Église est appelée à conquérir le monde et toutes les nations qui l'habitent, mais elle ne peut se confondre avec aucune. Elle tient les deux glaives dans ses mains : c'est ainsi que Dieu le veut ; mais le glaive spirituel est celui qui domine.

"C'est Pierre qui a fondé à Rome le règne de Dieu, le règne qui n'est pas de ce monde. Et ce sont les pasteurs secondaires, qui n'ont pas réussi dans leurs intrigues ambitieuses, qui se sont mis à haïr le Pasteur Universel, en criant de toute leur force : "Nous sommes petits, mais le Christ a préféré les petits et les humbles ; ce n'est pas à Rome qu'est le Pape : car tous, nous sommes papes !"

Résumant le travail de M. Rosanoff un journaliste français écrit :

"Nous sommes heureux de signaler de pareilles idées chez un écrivain de

ce mérite et surtout heureux de les voir publiées en Russie, dont le public, avec l'honnêteté et la droiture qui caractérisent cette nation, saura bien reconnaître la pleine vérité. Espérons aussi, qu'au nombre de pèlerins russes et lithuaniens, que M. Rosanoff a remarqués à Rome, iront bientôt se joindre les pasteurs de l'Eglise russe et, en baisant la main bénissante de l'auguste Vieillard, Vicaire de Jésus-Christ, mériteront la récompense que demandait le bon larron au divin Maître mourant sur la croix : "Souvenez-vous de moi, Seigneur, dans votre royaume !"

'Le Canada Ecclésiastique'

POUR 1906

Prix : \$1.00 (relié) ; par la poste : \$1.15

Cette intéressante et très utile publication de M. Derome (18 et 20 ouest, rue Notre-Dame, Montréal) surpasse encore cette année celle des années précédentes.

Le Canada ecclésiastique pour 1906 est devenu un fréquent sujet de conversation non seulement parmi les membres du clergé, mais chez les hommes les plus distingués de nos classes instruites en général.

Citons ici quelque chose des appréciations élogieuses qui en ont été faites et que nous savons parfaitement méritées.

"Chaque curé, chaque communauté religieuse, chaque publication catholique, et chaque maison de commerce devraient se procurer ce précieux recueil de renseignements....."

"Nous signalons à l'attention le bel article sur l'avenir du Canada".—(Les Cloches de Saint-Boniface.)

"Certaines pages en particulier m'ont frappé sur l'état présent du Canada sous le rapport civil et religieux. Vous avez condensé là des informations, des appréciations justes et sûres du pays, de ses origines, de ses développements...et un aperçu raisonné sur l'avenir de la Puissance du Canada".—(J. M. LAFLAMME, curé de West Farnham.)

Sous la rubrique *Un article remarquable*, on a pu lire dans le *Rosaire des Pères Dominicains*, de Saint-Hyacinthe :

"Le Canada Ecclésiastique 1906 publie, en outre des renseignements les plus exacts et les plus utiles sur le clergé et les institutions religieuses du pays, un travail admirablement fait sur "l'état présent du Canada."

"En onze pages l'auteur a su présenter dans ce "coup d'œil" un tableau d'ensemble des développements progressifs de la race française catholique de la Nouvelle-France pendant 100 ans. Non seulement les étrangers désireux de connaître quelle place ont su se faire sur le sol de la libre Amérique ces émigrés français du XVIII^e siècle, mais tous les Canadiens auront profité à lire ce travail si instructif dans sa brièveté.

"Il est des statistiques qui valent des volumes. Celle-ci par exemple est toute à notre louange—p. 465.

"En 1804, le Canada (tout ce qui s'appelle aujourd'hui Puissance du Canada ou Confédération Canadienne) comptait : 1 évêché, 181 prêtres, 350,000 catholiques environ.

"En 1906, le même Canada compte :

8 archevêchés, 24 sièges suffragants, 3,470 prêtres, 2,338,010 catholiques.

"Cela console, réjouit et met au cœur l'espoir.

"Le paragraphe "L'avenir du Canada", considéré au triple point de vue matériel, politique et religieux qui termine l'article dénote un esprit vigoureux, un patriote éclairé, un cœur d'apôtre. On a eu raison d'affirmer que ce travail seul valait le prix du volume. Signé il suffirait à faire la réputation d'un publiciste.

"L'auteur s'est dérobé aux félicitations dans sa religieuse humilité".

—(FR. C. D.)

"C'est avec un vif intérêt et grand profit que j'ai parcouru d'un bout à l'autre votre excellente publication. Tous ceux qui l'ont vue s'accordent à en faire l'éloge : et, assurément, on n'en peut dire trop de bien...."

L'une des améliorations les plus heureuses et les plus utiles de cette année est, sans contredit, le court, mais très substantiel et très instructif sommaire historique que vous publiez à la page 461 du volume. Ce sommaire est intitulé : COUP D'ŒIL SUR L'ÉTAT PRÉSENT DU CANADA ou CONFÉDÉRATION CANADIENNE—l'auteur aurait pu dire sur l'état passé, présent et futur du Canada—c'est plus qu'un coup d'œil ; il y a, là, en fort peu de mots, tout un ensemble, un vrai trésor de connaissances : *Multum in parvo*. Personne, aucun membre des professions libérales, aucun prêtre surtout ne saurait s'en passer : et, puisque, sous une forme à la fois frappante et concise, c'est un recueil de renseignements précieux et comme un abrégé de notre histoire religieuse et nationale, pouvant fournir un sujet inépuisable de conversation aux réunions d'amis, aux étudiants de nos collèges, de nos séminaires, au foyer domestique, etc., pourquoi, me disais-je, cela ne se trouverait-il pas partout, à la portée de tous, dans nos bibliothèques, dans nos cercles, dans toutes nos maisons d'éducation et dans nos familles aisées, aussi bien que dans nos presbytères et nos communautés religieuses ?

"Il importerait tant que ces onze solides pages du *Coup d'œil*, avec l'imposant tableau de notre organisation ecclésiastique qui précède, devinssent familières à tous nos coreligionnaires du Dominion canadien sans exception ! Tous les catholiques, de l'Atlantique au Pacifique, du Nord au Sud du Dominion, y trouveraient plus d'un motif de consolation et un redoublement de courage dans leurs difficultés présentes et futures.

"En effet, j'ouvre ces pages : quel passé magnifique ! et puis, quel avenir plus magnifique encore ! D'immenses horizons s'ouvrent devant moi. Nous voilà, sans exagération, devant un champ nouveau presque sans limites, en face d'un monde, de tout un monde à conquérir à la vraie, à la seule civilisation chrétienne, à la sainte Eglise, au Christ, à Dieu, au ciel.

"Et dire que la Divine Providence — impossible d'en douter — nous a appelés miséricordieusement, continue de nous inviter, nous presse même en ce moment, nous tous catholiques canadiens, exhortant chacun de nous à donner de grand cœur sa part de coopération à l'œuvre d'un Dieu sur la terre ! Et dire que cette œuvre, aussi méritoire pour nous que sublime en soi, généreusement, abondamment, le ciel nous a accordé, avec le don incomparable de la vraie foi, tout ce qu'il faut pour l'accomplir ! Il suffit de le vouloir ! *Si scires donum Dei !*...

"Le travail dont je vous parle ici, mon cher ami — le *coup d'œil* — est digne, tout entier, de notre attention, mais, plus particulièrement, la fin, la dernière page. Vous trouvez, là, condensées dans un ordre parfait, une foule de choses ; mais beaucoup de ces

choses, la réflexion seule pourra les voir clairement. L'auteur, évidemment, n'est pas un littérateur tel que nous en connaissons trop. A d'autres le soin d'écrire à la brasse, d'écrire pour écrire, d'écrire pour s'amuser en amusant les autres, d'écrire pour la gloire, pour distribuer à droite et à gauche de petits compliments intéressés. Combien l'on gagne, avant d'écrire, à se nourrir de lectures sérieuses, par exemple, du *Syllabus* de Pie IX ; des splendides encycliques de Léon XIII, telles que l'*Humanum genus*, l'*Immortale Dei*, la *Sapientia Christiana*, l'*Affari vos* ; de l'admirable et éminemment pratique *Motu proprio* de Pie X sur la nécessité de l'*action catholique* ! Aussi, je vous conseille de lire attentivement la dernière page du *Coup d'œil*.

"Pour les 15 à 20 lignes de la fin, il ne suffirait même pas de les lire : là, il faut aussi savoir lire *entre les lignes*.

"Si les catholiques, dit l'auteur, cèdent enfin aux instances de Pie IX, de Léon XIII, de Pie X, qui leur préchent la nécessité de s'unir, de s'organiser et de combattre virilement par la *presse catholique*, par les *sociétés catholiques*, par l'*éducation catholique*, SURTOUT PAR L'*ÉDUCATION CATHOLIQUE*... Ici pesez bien chaque mot ; c'est l'auteur qui a souligné : l'*union*, l'*organisation*, la *presse*, etc. — On sait que Rome nous a proposé le centre allemand comme modèle.

"Puis, notez cet "enfin" ; le mot n'a pas été souligné ; il implique assez clairement un reproche : et, en effet, combien les catholiques du Canada, de partout, s'en trouveraient mieux aujourd'hui, s'ils avaient obéi, s'ils s'étaient montrés plus dociles à la voix du Vicaire de Jésus Christ !

"Mais le reproche, l'auteur, on le sait, n'a pas voulu l'accentuer : il semble même n'y toucher que légèrement, comme en passant, et plutôt pour provoquer chez nous, à l'avenir, une conduite toute différente, une conduite digne des enfants de l'Eglise. Voilà pourquoi encore l'auteur n'a pas même fait la moindre allusion au terrible compte que devront rendre un jour ceux qui, par leur haute position sociale, étaient tenus, plus que d'autres, à entrer dans les vues du Chef de l'Eglise et à les seconder de toutes leurs forces par la parole et l'exemple. L'auteur passe tout de suite aux motifs d'espérance ; et, s'il nous signale l'*union*, l'*organisation catholique*, la *lutte* sous ses formes diverses, c'est plutôt pour nous les montrer comme des conditions essentielles de succès qu'il ne tiendrait encore qu'à nous d'employer aujourd'hui, pour assurer la victoire.

"Disons donc, disons avec l'auteur du *Coup d'œil* : ARRIÈRE L'APATHIE ! ARRIÈRE L'OPPORTUNISME ET LA LA CHÊTÉ ! Et, par l'*union*, l'*organisation*, la *lutte* sur toute la ligne, en avant LE PARTI DE DIEU !"

LE REV. P. COLIN

Le Rev. P. Colin, eudiste, vient de mourir à Chicoutimi à l'âge de 51 ans Breton d'origine, il accomplit le saint ministère, 20 ans, en France, puis en 1903 vint en Canada. Il fut supérieur à Rogersville N. B.

LIVRES REÇUS

LA VIE DES SAINTS, 5 volumes, récits d'une grand-mère à ses petits-enfants, par la Vicomtesse DE BERNARD DE LA FRÉGEOLIERE, née DE BEAUREGARD, avec une préface de M. l'Abbé COUBÉ. *Les Mois de Janvier à Mai*, un in-18 Jésus de XII-148 p., 1 fr. 25, franco, 1 fr. 50 chacun. — Librairie Victor RETAUX, 82, rue Bonaparte, à Paris.

EN PASSANT

Attentat } L'Echo de Paris nous
impie } fait part des paroles d'un officier général de marine au sujet de ce qui se passe dans certains hôpitaux militaires en France. L'attentat contre la liberté de penser et de croire, dit-il, est quotidien à Toulon et ailleurs. Ecoutez bien ceci : pendant des années et des années, aucun marin n'est mort à l'hôpital de Toulon sans les secours de la religion. Depuis trois ans nul de nos matelots malades n'est mort secouru et administré. L'aumônier ne peut entrer à l'hôpital. Le surveillant général interdit l'accès de cet établissement aux prêtres catholiques.

L'Echo de Paris note qu'il en est ainsi à Versailles où, sur 15 soldats morts, de janvier à avril à l'hôpital militaire, deux seulement ont pu avoir un prêtre ; à son arrivée il était trop tard.

L'abbé Lemire } Nous lisons dans
les Annales catho-
liques de France une note intéressante sur l'abbé Lemire qui vient d'être réélu représentant de la circonscription d'Hazebrouk. Son originalité, dit le confrère, dans les législatures passées fut, non de s'associer aux idées antireligieuses du gouvernement, mais d'accepter toutes les collaborations avec beaucoup de complaisance et quelques humiliations, dans l'espoir de les faire tourner au profit de l'Eglise. Manœuvre dangereuse et que des fanatiques comme Combes firent dégénérer en duperie. L'abbé Lemire s'est trompé du moins sur un point : sur la possibilité de trouver un terrain d'accord avec ses adversaires irréductibles qui acceptaient ses concessions personnelles, mais se gardaient de lui rendre la pareille.

En Terre } La revue Jérusalem nous
Sainte } apporte quelques détails au sujet du XXI^e pèlerinage national de Pénitence parti de Marseille, en mars dernier, pour aller passer la Semaine Sainte à Jérusalem. Plus de 150 pèlerins ont fait le voyage. Avant le départ il y eut consécration solennelle au Sacré-Cœur à Notre-Dame de la Garde, où on distribua des croix rouges aux pèlerins. Le bateau portant les pacifiques croisés fut consacré lui aussi au Sacré-Cœur ; sa statue fut dressée sur le pont. Heureux catholiques, disait-on au départ, qui vont jouir de 30 jours de liberté chez les Turcs !

Facile ! } Une dépêche au Star de
Montréal (14 mai) dit que les Francs-Maçons de Toronto ont abandonné l'idée de construire un temple maçonnique dans cette dernière ville. Les Forestiers Indépendants, chez qui logent actuellement les F., ont décidé de réduire de \$4,000 à \$3,000 le loyer qu'ils leur chargeaient.

Les négociations entre Francs-Maçons et Forestiers doivent être assez faciles à Toronto, le suprême trésorier des Forestiers, M. Henry A. Collins, étant en même temps l'un des Francs-Maçons les plus hauts gradés et les plus actifs de l'Amérique : Imperial potentat du conseil impérial des Nobles de l'Autel Mystique, ancien potentat du Temple Rameses, ancien vénérable

de la loge Doric, ex-Z du chapitre Saint-Patrice, etc. L'impérial potentat Collins demeure à Toronto.

Le P. Tyrrell } En 1904, le P. Tyrrell, célèbre Jésuite anglais, publiait, en son pays, un ouvrage intitulé *Lex orandi*. Cet ouvrage a fait beaucoup de bruit. Il expose un système nouveau pour moderniser le dogme et le mettre en harmonie avec les tendances de la philosophie contemporaine. "Système nouveau, dit un critique, qui atteint la substance même du dogme et coupe jusqu'aux dernières racines toute foi catholique." Vu qu'il est annoncé que *Lex orandi* va être bientôt traduit en français, des critiques autorisés se sont empressés de combattre les erreurs dangereuses qu'il contient. Le rédacteur des *Etudes* écrit qu' "il ne faut pas que l'on puisse s'autoriser plus longtemps des publications d'un Jésuite anglais pour défendre des systèmes qui mettent en péril les fondements de la foi." Et la revue des Pères de la Compagnie de Jésus annonce aussi que l'imprimatur de *Lex orandi* obtenu en Angleterre était dû seulement à une erreur regrettable et enfin que le P. Tyrrell n'appartient plus à leur Compagnie. " Désormais, disent les *Etudes*, il sera bien entendu que s'il plaît à des catholiques de se réclamer encore de l'autorité et des écrits de cet écrivain, on devra distinguer le penseur isolé de l'Ordre auquel il appartenait et qui, loin d'autoriser sa doctrine, a éprouvé et confidentiellement exprimé, les plus vives anxiétés d'abord, puis un véritable effroi, à l'occasion des publications anonymes, et enfin après avoir épuisé toutes les voies de conciliation, a dû manifester solennellement sa réprobation.

"Il nous sera bien permis de regretter que les éloges enthousiastes des idées les plus téméraires de Tyrrell par certaines revues l'aient encouragé à les soutenir ou mieux à les exagérer.

"*Lex orandi* n'est — tout comme *Il Santo* de Fogazzaro — qu'un épisode de la grande lutte qui, depuis les fameux "petits livres rouges" se prépare dans l'école nouvelle en faveur de l'évolutionnisme dogmatique le plus radical".

Soumission } Nous avons annoncé l'autre jour la mise à l'index de *Il Santo* de M. Antonio Fogazzaro.

Nous notons avec plaisir la nouvelle de la soumission de l'auteur au décret de la Congrégation de l'Index.

Mgr Consens, évêque de Lucera, ayant écrit à M. Fogazzaro pour le féliciter de sa soumission, celui-ci a répondu à son distingué correspondant : que dans le même esprit catholique qu'il avait écrit *Il Santo*, il s'était soumis aussi au décret.

Supérieur général } Le Chapitre général des Pères Blancs vient de réélire supérieur général S. G. Mgr Léon Livinhac, évêque titulaire de Pacando ; le Saint-Siège a ratifié ce choix avec empressement.

Mgr Livinhac ayant été déjà deux fois investi de cette charge est désormais, par le fait de cette troisième élection, supérieur général à vie.

M. Hughes } L'un des candidats } blocards est M. Hughes Le Roux, l'écrivain français qui visita notre pays voici quelques années et donna des conférences à Québec et à Montréal. M. Hughes Le Roux a été défait par l'amiral Bienaimé, dans le second arrondissement de Paris.

Cette candidature indique mieux ses véritables sentiments que les discours miel et sucre qu'il a prononcé chez nous.

LE TRIOMPHE DU BLOC

Le second tour de scrutin a accentué le caractère des élections françaises. Le Bloc l'emporte haut la main et laisse sur le carreau quelques uns de ses plus illustres adversaires. Déroulède, le poète patriote, Marchand, le héros de Fachoda, Guyot de Ville neuve, le révélateur des fiches de délation, Driant, le président de la Ligue antimaçonnique française, sont battus par des inconnus ou des médiocres. M. Auffray est défait par son vieil adversaire, le socialiste René Viviani ; Gailli, l'un des lieutenants de Déroulède, est aussi battu à Paris. Par contre, Labori, l'avocat de Dreyfus, le président Magnaud et Biétry, le chef des *Jaunes*, une association ouvrière anti-socialiste, sont élus.

On attribue à de multiples causes ce triste résultat : pression gouvernementale, coup du complot, scrutin d'arrondissement, influence des fonctionnaires, défaut d'organisation de la presse d'opposition, inaptitude politique du paysan français, hypocrisie des candidats ministériels, etc. M. Méline, qui a été chef du gouvernement, nous dit que l'électeur français vote toujours pour le gouvernement, quel qu'il soit, et que c'est en réalité celui-ci qui fait les élections. Le complot, qui fondait des royalistes et des anarchistes et tendait à mettre à la charge des pires oppositionnistes les grèves du Nord, était invraisemblablement ridicule. Il paraît tout de même que le "coup a pris" et que des centaines de mille électeurs ont cru que, réellement, le cabinet avait sauvé la République. Le scrutin d'arrondissement permet d'exercer une pression considérable sur le corps électoral, et l'on imagine ce que doit être cette pression dans un pays qui compte de sept à huit cent mille fonctionnaires, où presque tout le monde peut avoir besoin, dans une certaine mesure, des faveurs gouvernementales. Une petite circonscription, et nous en avons l'exemple chez nous, est beaucoup plus apte à être influencée par des promesses. La pression gouvernementale, du reste, n'est pas combattue par une presse solidement organisée. Les partis qui composent le Bloc sont infiniment mieux servis, à ce point de vue, que leurs adversaires. C'est ce qui explique que des faits abominables comme l'organisation de la mouchardise maçonnique n'aient pas révolté les masses populaires. Celles-ci, d'ailleurs, ne paraissent pas avoir de formation politique sérieuse. Le Français sent peser sur lui quatorze siècles de gouvernement monarchique ; il n'a pas encore

appris à se servir des institutions démocratiques.

Et l'on ne se gêne de guère de le tromper, de le duper à fond. Si les électeurs français ne sont pas débrouillards, les candidats paraissent ne le céder à ceux d'aucun pays en fait d'astuce et de rouerie électorale. Aux élections de 1902, ils promettaient que la loi de 1901 sur les associations serait appliquée dans un esprit très libéral et c'est à peine si une centaine de députés élus avaient inscrit dans leurs programmes la séparation de l'Eglise et de l'Etat. On sait de quelle façon fut appliquée la loi de 1901 et avec quelle hâte, et dans quelles odieuses circonstances, fut votée la séparation. Cette année, les mêmes candidats affirmaient que l'Eglise serait traitée, sous le nouveau régime, avec la plus grande générosité et que tout le tapage fait autour des inventaires, "formalité inoffensive", venait des réactionnaires.

Nous avons là-dessus un témoignage très instructif, celui de M. Alfred Villefranche, candidat républicain libéral aux dernières élections et directeur du *Journal de l'Ain*. Le département de l'Ain est représenté au Sénat par un M. Pochon, franc-maçon en vedette, dont le nom est mêlé à toutes les luttes contre la liberté d'enseignement et qui est le grand électeur du pays.

Or, dit M. Villefranche de ses électeurs ruraux, "ils sont là des masses qui sentent le besoin de la liberté, qui ont protesté quand leurs écoles libres ont été fermées, qui font leurs Pâques et punissent leurs enfants quand ils ne vont pas au catéchisme. Le jour des élections venu, ils votent pour Pochon.

"Pochon sait les prendre et leur faire prendre ses instruments. Je l'entendais avant-hier à Foissiat répéter son refrain endormeur des consciences. "On vous dit que le Grand-Orient s'occupe de mettre la main sur la République, mais croyez en mon expérience de vieux franc-maçon, la maçonnerie est une institution de pure bienfaisance. On vous dit que la Séparation est la persécution. Mais le jour où l'on voudra fermer une église, je serai là pour la défendre et maintenir la liberté du culte. Vous allez avoir des associations culturelles que les évêques acceptent et qui remplaceront les fabriques et voilà le seul changement apporté !"

"Et l'électeur croit, ferme les yeux et s'endort, et à Foissiat où cinq cents hommes font leurs Pâques, la masse vote pour Pochon ou pour le mannequin en osier apporté par Pochon afin de tenir la place d'un représentant du pays."

Et M. Villefranche continue, en indiquant un autre trait qui explique aussi beaucoup d'élections :

"Ils vous applaudissent, ces électeurs, quand vous leur montrez que la République du Bloc n'est que le plus corrompueur des empires, ils sortent d'une réunion publique avec le ferme désir de donner un coup d'épaule au régime des fiches et des maçons. Et puis, le dimanche venu, sur la route qui les mène à la mairie, ils rencontrent un voisin qui leur dit qu'après tout les cochons se vendent bien et que la commune n'aura pas de subventions si on vote pour un député qui n'est pas "du bord". Et le mannequin triomphe, lors même qu'il est vide, bourré de paille et de foin sec et tournant à tous les vents au bout de la ficelle."

D'ailleurs, les situations sont loin d'être aussi tranchées, aussi nettement

définies qu'elles nous le paraissent de loin. Dans un pays comme la France, qui a subi tant de révolutions politiques et qui porte l'héritage de tant de querelles religieuses et sociales, il existe des divisions dont nous n'avons guère d'idée, et les questions générales se posent rarement d'une façon très nette. Elles sont toujours plus ou moins obscurcies par des querelles secondaires.

En tout cas, quelle que soit la cause réelle de son triomphe, qu'il résulte de la propagande anticléricale menée par l'école et le journal ou de circonstances particulières, le Bloc n'en est pas moins le maître de la situation.

Et il devra résoudre deux problèmes aigus : le problème religieux et le problème social. Le temps passe et l'heure arrivera bientôt où il lui faudra donner une solution précise aux questions soulevées par la loi de séparation. Si le Pape interdit la formation des associations culturelles, fermera-t-il les églises ? S'il les ferme, ou tente de les fermer, quelle crise déterminera-t-il ? D'autre part, le parti socialiste rentre à la Chambre fortifié et rendu plus audacieux par un succès considérable. Il a retrouvé dans la dernière lutte ses chefs les plus éloquents et les plus écoutés : Jules Guesde, Jaurès et Viviani. Le plus opportuniste de tous, Jaurès, écrivait, dès le lendemain de l'élection, que ses collègues entendent maintenant "affirmer et formuler ce par quoi le socialisme dépasse et contredit tous les autres partis et amener au premier plan parlementaire la grande question de la forme de propriété." Jules Guesde est un théoricien ennemi des subtilités parlementaires et qui ne manquera pas non plus de poser à la majorité blocarde les questions les plus embarrassantes. Car cette majorité, pour anticléricale qu'elle soit, n'en est pas moins bourgeoise et si la spoliation des églises lui est indifférente, le partage des fortunes privées et le triomphe du collectivisme ne sauraient que l'effrayer.

Jusqu'ici les anticléricaux ont usé d'un moyen assez commode et très simple pour ajourner la considération des problèmes trop difficiles, ils ont dit à leurs gens : Sauvons la république et mangeons du curé ! La digestion des curés et des moines faisait momentanément oublier les problèmes sociaux.

L'heure arrive cependant où il n'y aura plus ni curés ni moines à manger, et il faudra bien, ce jour-là, que le parlement aborde "la grande question de la forme de propriété." Mais, avant de se résoudre à pareille entreprise, on peut être sûr que la majorité essaiera un dernier repas de cléricisme afin de solidifier le plus possible ses rangs disparates.

Nous marchons vraisemblablement à une crise d'anticléricalisme aigu. La lutte antireligieuse est dans le programme et le tempérament de la majorité et des sectes qui la mènent ; elle sert, temporairement du moins, ses intérêts.

Quelle en sera l'issue ? Bien audacieux qui oserait la prédire. Les évêques se réunissent la semaine prochaine pour donner leur avis sur les questions que leur posera le Saint-Siège, puis

celui-ci, à l'heure qu'il jugera opportune, donnera les "instructions pratiques" promises par l'encyclique du 11 février.

Les mois prochains marqueront l'une des périodes les plus angoissantes de l'histoire française.

O. H.

PARTISAN DU BLOC

Le *Soleil*, de mardi, le 22 mai, a publié un article de rédaction très regrettable, de nature à fausser l'opinion de ses lecteurs au sujet du résultat des élections en France.

D'abord l'organe du parti libéral publie des dépêches de Paris annonçant que "la journée de dimanche a été désastreuse pour les candidats du parti catholique", que le bloc triomphe, que les socialistes radicaux, les anticléricaux ont été élus en grand nombre. "En somme, dit la dépêche, il semble que c'est M. Combes plutôt que M. Clemenceau qui est le conquérant aujourd'hui."

Malheureusement tout cela est vrai, mais voyons maintenant de quelle façon le rédacteur du *Soleil* commente les dépêches parisiennes. Son article est digne d'un habile blocard; nous reproduisons presque en entier la pièce, afin de permettre à nos lecteurs de juger quel esprit anime notre confrère:

"Selon notre manière d'interpréter les événements européens, ici, en Canada, les élections de France ont été un véritable malheur national.

"Le Bloc, que nous sommes habitués à voir sous un jour détestable, l'emporte sur toute la ligne.

"Même, on prétend que c'est le combinisme qui renaît, de plus en plus populaire.

"Pour nous, il nous semble que tout un peuple ne peut être saisi de folie au même jour et à la même heure, et si la très grande majorité du peuple français s'est prononcé pour le Bloc, nous n'hésitons pas à voir dans ce groupe, la réunion des esprits modérés, par conséquent pondérés de la France.

"Il peut, il doit y avoir, dans notre ancienne mère patrie, des extrémistes comme dans tous les autres pays du monde, comme en Canada.

"Les extrémistes, dans un pays sain, sont toujours reçus avec défaveur.

"C'est pourquoi nous aimons mieux croire à la santé morale ou intellectuelle de toute une nation, contre un petit groupe d'agitateurs, qu'à la décadence générale contre un petit nombre d'invulnérables, d'infailibles ou de purs.

"Le peuple français s'est donné un gouvernement de son choix.

"Il a usé de son droit. Le Souverain Pontife n'a pas même voulu intervenir, pour donner une direction quelconque à l'électorat.

"Le peuple français a endossé la responsabilité des actes du gouvernement, notamment, de la séparation."

C'est cet article, aussi malheureux que dangereux, qui va renseigner une partie de notre peuple sur le résultat des élections et former sa mentalité sur la situation en France.

En somme la lutte se faisait entre les catholiques et les sectaires. De l'aveu même du confrère le pouvoir revient aux mains des blocards, ces sectaires qui, sous la conduite de Combes, ont chassé les religieux de France, in-

sulté par deux fois la Papauté et qui n'ambitionnaient le pouvoir que pour en finir d'un coup habile avec l'Eglise catholique. C'est dans ce bloc de franc-maçons et d'anticléricaux que le *Soleil* "n'hésite pas à voir la réunion des esprits modérés et pondérés de la France". Et sans doute, ces extrémistes qui font comme une tache dans un pays sain ce ne sont pas les franc-maçons novateurs, mais bien les catholiques qui luttent pour conserver la vieille et sainte religion des ancêtres, ce sont eux, car ce sont les catholiques qui "ont été reçus avec défaveur". Ce groupe d'agitateurs dont parle dédaigneusement le *Soleil* n'est sans doute pas composé des socialistes radicaux et des sectaires révolutionnaires mais bien des invulnérables, des infailibles ou des purs.

Il est faux de prétendre que le résultat du suffrage universel donne une juste idée et de la volonté et de la qualité d'un peuple, surtout dans un pays où le fonctionnarisme est une plaie. On a dit avec raison qu'il n'y avait rien de menteur comme le suffrage universel. De plus il ne faut pas oublier que gouvernement disposait d'un levier puissant.

Il est évident aussi qu'une partie du peuple français est gravement malade. Les révolutionnaires, ces dignes ancêtres des blocards, n'ont pas en vain semé l'impiété haineuse et démoralisante. Car malgré les dires du *Soleil*, l'épiscopat français, qui représente le Souverain Pontife auprès des fidèles, a fait l'impossible, ainsi que le clergé, pour éclairer les ouailles et leur faire comprendre leurs devoirs d'électeurs. Notons d'une manière spéciale le tract signé par le R. P. Coubé et intitulé *Aux urnes citoyens!* ce travail est un rappel magistral au devoir électoral; il a été répandu par centaines de mille.

Sur ce point encore l'impudence du confrère est misérable.

D'après les journaux catholiques de France, les blocards ont vilement menti au peuple, au cours de la lutte électorale, en présentant leurs infâmes projets comme la sauvegarde des droits de l'Eglise catholique et le salut de la république.

C'est faire chorus avec la presse impie de France que d'affirmer que le résultat des élections est une éloquente adhésion du peuple français à la politique du Bloc et est en particulier l'approbation à la loi de séparation. Pour avoir ce sens il aurait fallu que ces graves questions eussent été présentées au peuple sous leur vrai jour et avec sincérité.

De tout cela il ressort clairement que, pour nous Canadiens français, la politique des bouts de ruban et de décoration est excessivement dangereuse.

Quant à la France, il ne nous reste plus qu'à prier pour elle; car quoi qu'en dise le *Soleil*, les éléments modérés et pondérés du Bloc, demain peut-être, commenceront une odieuse persécution religieuse et soulèveront dans notre ancienne mère-patrie une sanglante guerre civile.

PAUL TARDIVEL.

Le baron Komoura, ancien ministre des Affaires étrangères du Japon et négociateur du dernier traité de paix, vient d'accepter les fonctions d'ambassadeur de son pays en Angleterre.

Notes Parlementaires

La session fédérale prend de plus en plus l'allure d'une chasse au scandale et semble devoir se prolonger assez tard dans l'été, en dépit des espérances de prompt ajournement d'abord caressées.

Deux ministères sont particulièrement l'objet des attaques de l'opposition: celui de l'Intérieur et celui de la Marine. Dans les deux cas il s'agit d'actes qui remontent à l'administration des anciens ministres: MM. Sifton et Préfontaine.

C'est du ministère de l'Intérieur que relèvent les affaires de la *Saskatchewan Valley Land Co*, de la *North Atlantic Trading Co* et des *homesteads*. Dans l'affaire de la *Saskatchewan*, 250.000 acres de terre ont été vendues dans des conditions qui ont permis aux acquéreurs, quelques années plus tard, de réaliser environ un million de bénéfice. L'opposition soutient que le gouvernement a péché par incapacité ou par faiblesse. Il semble évident d'autre part qu'un certain nombre de *homesteads* ont été accaparés par des spéculateurs, dans un but exclusif de lucre. Ce sont des cas exceptionnels, dit le gouvernement; c'est une plaie générale, répond l'opposition.

L'affaire de la *North Atlantic Trading Co* est loin d'être tirée au clair. M. Preston, commissaire d'immigration en Angleterre, est actuellement à Ottawa, où il est entendu comme témoin devant certaines commissions parlementaires. Il a jusqu'ici refusé de divulguer les noms des membres de la compagnie, alléguant qu'on leur a promis le silence, à raison des dangers qu'ils courraient dans les pays où ils opéraient. Ce qui paraît assez étrange, attendu que, d'après la lettre même de leur contrat, ils étaient tenus de respecter les lois de ces pays. M. Fielding a déclaré à la Chambre que, si un engagement de ce genre avait été pris, il sera respecté.

Toute l'affaire reviendra certainement devant la Chambre et sera l'occasion d'un vif débat. Cette mystérieuse transaction prête trop le flanc à l'attaque pour que l'opposition ne la traite pas à fond.

Chose étrange, les deux seuls individus dont les relations avec la *North Atlantic Trading Co* soient nettement établies sont deux Juifs: Cohen, le secrétaire de la compagnie à Amsterdam, et Lazarus, son agent à Londres. Celui-ci d'ailleurs dirigeait sous un faux nom — Leopold — le *Canadian Labour Bureau* de Londres.

Sir Wilfrid Laurier a admis en pleine Chambre que l'ancien ministre de la Marine avait laissé son département dans un état peu satisfaisant; mais il a ajouté que M. Brodeur remettrait toutes choses à l'ordre.

On reproche surtout à ce département d'avoir fait des dépenses excessives. Les conservateurs se sont particulièrement attaqués à l'équipement de l'*Arctic*, le bateau avec lequel le capitaine Bernier a fait son expédition de la baie d'Hudson, et du brise-glace le *Montcalm*. Dans le cas de ce dernier, par exemple, le pays a dû payer tout un assortiment de théières, de café-

tières, de services à thé, de tasses, etc., d'un luxe qu'on trouve plutôt étrange à bord d'un pareil navire. Dans le cas de l'*Arctic*, l'approvisionnement a paru excessif.

M. Laurier a proposé la formation d'une commission d'enquête chargée de rechercher s'il est vrai, ainsi qu'on l'a insinué, que certains des articles achetés n'ont pas été livrés. M. Borden réclamait une enquête sur l'administration générale du département depuis quelques années. Cette proposition a été rejetée et l'opposition s'est ralliée au projet d'enquête limitée. Il lui restera toujours la ressource de discuter certaines dépenses devant les commissions ordinaires de la Chambre, mais jusqu'ici la majorité ministérielle a appuyé tous les témoins qui ont refusé de répondre aux questions de l'opposition.

Cette attitude n'est peut-être pas la meilleure des tactiques; elle donne trop de prise aux soupçons. D'autant que certains faits portent sérieusement à réfléchir.

Ainsi le département a acheté d'un M. Merwin, sans compétition, pour plusieurs centaines de mille piastres de marchandises. Quand on a demandé à ce M. Merwin, qui n'était qu'un intermédiaire, le prix de revient des articles vendus, il a refusé de répondre. Les députés ministériels l'ont appuyé dans son refus, alléguant qu'on ne pouvait lui demander de divulguer ses affaires privées, mais il a été prouvé depuis que certains des articles vendus l'avaient été à un prix de beaucoup supérieur à leur valeur courante.

PETITES NOTES

Le Tsar ayant refusé de recevoir la délégation parlementaire chargée de lui présenter l'adresse en réponse au discours du Trône, on craignait un conflit entre lui et la Douma, mais celle-ci a reconnu que l'attitude du souverain était correcte et décidé que l'adresse lui serait présentée par la voie régulière.

On croit que le Tsar proclamera, le 27 mai, une amnistie pour tous les prisonniers politiques, à l'exception des assassins, et que ceci satisfera la majorité des parlementaires.

Les morts récentes: Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc, cousin du président de la République française; M. Cunéo d'Ornano, député de la Charente; Madame Riel, mère de Louis Riel, le chef mérité; Gabriel Dumont, lieutenant de Riel dans l'insurrection métisse; Murphy, le chef de Tammany Hall, la grande organisation démocratique de New-York.

La commission exécutive de la Fédération des sociétés catholiques américaines vient d'adresser aux catholiques français le témoignage de sa sympathie dans la crise que traverse aujourd'hui l'Eglise de France.

Le congrès des groupes québécois de l'Association catholique de la Jeunesse aura lieu dimanche, ainsi que nous l'avons déjà annoncé. Tout promet un beau succès.

Lord Portsmouth, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a déclaré que si la Chambre des Lords rejetait le projet de loi Birrell sur l'instruction publique, le cabinet Campbell Bannerman en appellerait au peuple sur cette question.

La princesse Ena de Battenberg, qui doit épouser jeudi prochain le roi Alphonse d'Espagne, est partie cette semaine pour son pays d'adoption.

Les élections belges sont fixées au dimanche 27 mai. Les catholiques espèrent maintenir leurs positions.

Les dépêches disent que le Souverain Pontife a été légèrement souffrant cette semaine.

Le gouvernement anglais déclare qu'il n'a pas actuellement l'intention de faire disparaître l'embargo qui frappe le pétrole canadien en Angleterre.

Bibliographie

LES JÉSUITES ET LA NOUVELLE FRANCE AU XVIII^e SIÈCLE, d'après des documents inédits, par le P. Camille de Rochemonteix, S. J. 2 beaux vol. in-8° avec carte. Prix. 12 fr. Alphonse Picard et Fils, éditeurs, 82, rue Bonaparte, Paris.

L'on a répété souvent, et avec raison, que les deux périodes les plus intéressantes de toute institution, sont l'une son âge d'or avec les luttes héroïques contre les obstacles conjurés autour de son berceau, l'autre sa fin inéluctable au milieu des épisodes dramatiques qui marquent une catastrophe. Le Canada français a connu ces deux phases. Dans ses trois premiers volumes sur le XVIII^e siècle, le P. de Rochemonteix avait raconté les heures critiques de la Colonie à ses débuts ; aujourd'hui il couronne son œuvre en conduisant l'histoire de la Nouvelle France de son apogée à sa décadence, de la prospérité qui suivit le traité d'Utrecht à la lutte suprême pour la défense contre les Anglais et au lendemain de la conquête.

Le grand mérite de l'auteur, en dehors de ses qualités bien connues de consciencieuse érudition, est d'avoir su partout mener de front les travaux des missionnaires qui étaient en même temps d'intrépides explorateurs et des pionniers infatigables de la civilisation, avec les faits les plus importants de l'histoire générale. Qualités et défauts des gouverneurs, courage inutile de nos soldats et défaillances politiques de la mère-patrie, sont exposés dans un constant et saisissant parallèle. La ténacité et l'esprit de suite des Anglais qui devaient aboutir à leur triomphe définitif sont également mis en pleine lumière. Aussi ce beau livre mérite-t-il d'être lu par tous ceux qui, en Amérique comme en Europe, ont à cœur de connaître à fond le passé glorieux de la Nouvelle-France.

Le sommaire de l'ouvrage dira mieux que toute recommandation la valeur de cet important travail.

PREMIER VOLUME

CHAPITRE I. — Traité de Montréal en 1701. — Retour des Jésuites chez les Iroquois. — Mort de M. de Callières. — M. de Vaudreuil, gouverneur général. — Guerre de la succession d'Espagne et reprise des hostilités entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre. — Destruction de Deerfield et d'Haverhill, et ravages commis dans la Nouvelle-Angleterre par les Français et les Abénakis. — Entrepris des Anglais contre l'Acadie ; Port-Royal deux fois assiégé par le colonel Marck. — Succès de Subercase et de Saint-Ovide à Terre-neuve et en Acadie ; vives instances des Anglo-Américains à Londres pour la conquête du Canada. — La capitulation de Port-Royal. — Grands préparatifs de la Nouvelle-Angleterre pour s'emparer de Québec ; ses tentatives pour attirer dans son parti les Abénakis et les Iroquois. — Désastre de la flotte de Walker à l'embouchure du Saint-Laurent ; retraite de l'armée de Nicholson, établie au lac Saint-Sacrement. — Agissements de M. de La Mothe-Cadillac, au Détroit, contre les missionnaires ; sa disgrâce et sa nomination au gouvernement de la Louisiane. — Conspiration et massacre des Outagamis. — Le traité d'Utrecht.

CHAPITRE II. — Administration intérieure de M. de Vaudreuil, de 1713 à 1725. — Progrès de la Colonie. — Etablissement de Niagara et du fort Saint-Frédéric, fondation de Louisbourg dans l'île Royale. — Mort de M. de Vaudreuil. — Retour à Québec de Mgr de Saint-Vallier. — Divisions paroissiales du diocèse de Québec. — Les

Sulpiciens à Montréal et leurs œuvres ; la Congrégation de Notre-Dame, la Congrégation des Frères Charron, les Étrangères et les Pères Récollets ; leur apostolat dans la Nouvelle-Ecosse. — Les Jésuites : état de la mission au commencement du XVIII^e siècle. — Les PP. du Parc et de la Chasse. — Mort de Mgr de Saint-Vallier ; graves démêlés après sa mort. — M. de Beauharnais, gouverneur général. — M. Dupuy, intendant, remplacé par M. d'Aigremont, puis par M. Hocquart. — Mgr de Monnay, évêque de Québec ; arrivée au Canada de son coadjuteur, Mgr Dosquet. — Démission de Mgr de Monnay ; Mgr Dosquet, évêque de Québec. — Démission de Mgr Dosquet ; Mgr de Lauberivière, évêque de Québec, sa mort. — Mgr de Pontbriand, évêque de Québec.

CHAPITRE III. — Plan de M. de Vaudreuil pour l'accroissement du commerce au Canada. — Projet de découverte de la mer de l'Ouest. — Voyage du P. de Charlevoix en Amérique ; son opinion sur le projet ; le projet ajourné. — M. de Beauharnais, gouverneur général, et M. Hocquart, intendant. — Etablissement d'un nouveau poste chez les Sioux. — Voyages et découvertes de M. de la Vérendrye et de ses fils à l'ouest du lac Supérieur ; les PP. Messaiger, Aulneau et Coquart. — Disgrâce et réhabilitation de M. de la Vérendrye. — Le comte de la Galissonnière remplace M. de Beauharnais. — Le marquis de la Jonquière, gouverneur général, et l'intendant Bigot. — L'entreprise de M. de la Vérendrye confiée à MM. Lamarque de Marin et Le Gardeur de Saint-Pierre : le P. de la Morinie.

CHAPITRE IV. — Louisiane : description et tribus sauvages. — La Colonie avant le traité d'Utrecht : MM. d'Iberville, de Bienville, Diron d'Artaguet, de La Mothe-Cadillac. — Le privilège exclusif du commerce accordé à M. Crozat. — Law et la Compagnie d'Occident ; échec financier de Law. — Le privilège du commerce passe à la Compagnie des Indes. — MM. de Lépinay et de Bienville, gouverneurs de la Louisiane. — Etat de la religion de 1704 à 1722 : MM. Huet, de la Vente, Lemaire, prêtres, à la Mobile ; MM. Buisson de Saint-Côme et Nicolas Foucaut, assassinés par les sauvages ; M. Davson, chez les Tonics ; les prêtres des Missions-Étrangères et les Jésuites aux Illinois. — Fondation de la Nouvelle-Orléans. — Les Capucins à la Nouvelle-Orléans ; leur supérieur, vicair général. — Division de la Louisiane en juridictions spirituelles. — M. Périer, gouverneur de la Colonie. — Arrivée du P. de Beauvais à la Nouvelle-Orléans et ses démêlés avec le supérieur des Capucins ; l'abbé Raguét. — Les Ursulines à la Nouvelle-Orléans. — Le supérieur des Jésuites nommé, en 1741, vicair général ; réclamation des Capucins ; l'abbé de l'Isle-Dieu. — Le conflit porté à Rome ; sa fin.

CHAPITRE V. — Etat de la Louisiane : coup d'œil général, sous le gouvernement de M. de Bienville. — M. de la Chaise, commissaire du Roi. — M. Périer, gouverneur ; fermeté et sagesse de son administration. — Complot des nations sauvages contre les Français. — Révolte des Natchez ; massacre des Français établis chez eux ; mort du P. du Poisson. — Révolte des Yazous ; massacre du poste français ; mort du P. Souël ; le P. d'Outreleau, blessé. — Précautions prises par M. Périer ; destruction des Yazous ; défaite et dispersion des Natchez. — M. de Bienville de nouveau gouverneur ; première expédition mal-

heureuse contre les Chicachas ; mort du P. Sénat. — Seconde expédition et conclusion de la paix. — Le marquis de Vaudreuil, gouverneur. — M. de Kerlérec, dernier gouverneur français de la Louisiane. — Les Capucins et leurs différentes paroisses. — Les Jésuites de la Nouvelle-Orléans et leurs missions des Alibamons, des Chactas, des Arkansas et des Illinois. — Le P. Watrin, supérieur aux Illinois. — Les Jésuites bannis de la Louisiane. Le P. Meurin, dernier missionnaire de la Compagnie de Jésus aux Illinois.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

DEUXIÈME VOLUME

CHAPITRE VI. — Eglise du Canada. — Missions : A) du Saguenay ; PP. Laure, Maurice, Coquart ; B) des Abénakis : PP. Laverjeat, Daniélou, de Syrésme ; C) de Lorette, du lac des Deux Montagnes ; D) du Sault Saint-Louis : PP. de Lauzon, Nau, Tournois ; E) de Michilimakinac et des Hurons du Détroit : PP. Chardon, du Jaunay, de la Richardie, Potier.

CHAPITRE VII. — Guerre de la succession d'Autriche ; prise de Louisbourg ; désastre de l'escadre du duc d'Anville ; La Jonquière fait prisonnier. — M. de la Galissonnière, gouverneur du Canada. — Traité d'Aix-la-Chapelle. — Prétentions des Anglais sur la vallée de l'Ohio ; expédition de Céloron ; le P. de Bonsecamps — MM. de la Jonquière et Duquesne, gouverneurs. — Assassinat de Jumonville ; le colonel Washington, sa capitulation. — Prise de Beauséjour et de Gaspareaux par les Anglais. — Exil et dispersion des Acadiens. — L'abbé de Loutre et le P. Charles Germain. — Renvoi des missionnaires de la Nouvelle-Ecosse. — Etat de la religion dans l'Acadie et l'isthme acadien, de 1756 à 1787.

CHAPITRE VIII. — Le général Braddock à la Monongahéla ; défaite de son armée. — Le baron de Dieskau battu et fait prisonnier près du lac Saint-Sacrement. — M. de Vaudreuil, gouverneur général. — Montcalm au Canada. — Bigot, intendant général. — Capitulation des forts de Chouaguen et de William-Henry. — Massacre des prisonniers anglais par les sauvages. — Triste état de la Colonie — William Pitt : ses préparatifs contre le Canada, son plan de campagne ; le général Abercromby. — Bataille de Carillon ; victoire de Montcalm. — Lettre du P. de Bonsecamps à l'astronome J. Nic. Delisle.

CHAPITRE IX. — Invasion du Canada : prise de Louisbourg, des forts Frontenac et Duquesne. — La disette. — Les Anglais devant Québec. — Combat de Montmorency et bataille des plaines d'Abraham. — Montcalm et Wolfe blessés à mort. — Capitulation de Québec. — Seconde bataille des plaines d'Abraham. — Capitulation de Montréal. — Traité de Paris : fin de la domination française au Canada.

CHAPITRE X. — Le clergé après la conquête. — M. de Montgolfier ; Mgrs Briand, d'Esglis, Hubert, Bailly et Denaut. — Les communautés religieuses. — Le P. de Glapion. — Lettres du P. de Glapion et de Carleton au comte de Shelburne. — Fermeture du Collège de Québec. — Le bref *Dominus ac Redemptor*. — Situation des Jésuites du Canada après la suppression de la Société par Clément XIV. — Le P. de la Brosse et la mission de Tadoussac. — Mémoire de Mgr Hubert et projet d'une université mixte. — La Compagnie de Jésus s'éteint au Canada ; confiscation de ses biens. — Le P. Casot, dernier survivant des Jésuites de cette mission.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Les Revues

Cosmos, revue des sciences et de leurs applications. Paris, 5, rue Bayard, 25 francs par an. Sommaire du 5 mai :

Tour du monde ; Un progrès dans l'industrie du cuir, L. Fournier ; Une nouvelle théorie de la vision droite, Abbé Noguier de Milhjay ; Plantes curieuses, V. Brandicourt ; Les traitements bizarres : la guérison du cancer par la violette, F. Marre ; La chèvre laitière, Laverune ; Le caoutchouc des herbes, Nodon ; Théorie et expériences en aviation, Rodet ; Bicyclette rationnelle Delta à Pignon elliptique, H. Cherpin ; Au pôle Nord en ballon dirigeable, Sociétés savantes ; Bibliographie.

La Nouvelle France, rédaction et administration 2, rue Port-Dauphin, Québec. Sommaire de mai 1906 :

Le Vénérable François de Montmorency-Laval et le Vénérable Jean Eudes, R. P. Chs Lebrun ; M. Chappin : *Les Aspirations*, L'abbé Camille Roy ; Erreurs et préjugés, Raphaël Gervais ; Nos martyrs canadiens sont-ils de véritables martyrs ? L'abbé F. X. Barque ; Pages Romaines, Don Paolo-Agosto.

Le Mois Littéraire et Pittoresque. Sommaire de mai 1906 :

Le Rêve de l'Imagier, Abel Fabre ; Malheur et Chimères, Paul Bouchard ; Les Debrosses et Chintreuil, Georges Montorgueil ; Madame... Mademoiselle, Emile Faguet ; Les Routes, Arsène Vermeuzou ; La Source, Cte J. du Plessis ; Au Temps de l'Empereur, E. Daudet ; La Guerre coloniale, Fernand Douche ; Au Pays de Racine : la Ferté-Milon, Marcel Navarre ; A travers les égouts de Paris, Roger Duguet ; Au Collège de France : Histoire d'une chaire, C.-M. des Granges ; Littératures étrangères : Romanciers russes, F.-M. Miché ; Pages oubliées, Benjamin Franklin ; Portraits, J. A. ; Actualités scientifiques, A. de Lapparent ; Notre 2^e Concours d'ingéniosité ; L'Esprit en France et à l'étranger ; Echos du Mois ; Album musical du Mois ; Nouveaux Livres, Modes, Concours, etc.

NOS PRIX D'ABONNEMENTS

Prix Réguliers : Un an..... \$ 2.00

Pour les étudiants, les professeurs, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française :

Un an..... \$ 1.00

PRIX SPECIAUX

Deux abonnements..... \$ 3.00
Quatre abonnements..... \$ 5.00

N. B. Tout abonnement est strictement payable d'avance. Cette dernière réduction est accordée seulement pour la première année d'abonnement.

ADRESSE POSTALE

Notre adresse postale est maintenant la suivante :

La "VÉRITÉ", Candiac, près Québec.

Les mandats et les bons postaux devront être payables au bureau de poste de Candiac.

Il n'y a de changé que le nom du bureau de poste ; nos bureaux sont toujours sur le Chemin Sainte Foy, à quelques arpents des limites de Québec.